



LES GESTES BARRIÈRES



Afin d'assurer la continuité de service des installations, les équipes de CORPO'Énergies, ont mis en place les mesures barrières dans leur missions quotidiennes avec notamment le port du masque, les gestes de distanciation, l'utilisation renforcée du gel hydroalcoolique aux points de contacts (ex digicode). De plus les interventions à domicile ont été supprimées en dehors des interventions d'urgence et le nombre de personne par véhicule limité à 1. Enfin, nos équipes ont également fait respecter ces gestes à nos prestataires extérieurs indispensables à la poursuite de l'activité : livreur de bois, fournisseur de pièces, sous traitants...

Depuis, force est de constater que ces mesures strictes associées au confinement ont permis un recul de la pandémie. Néanmoins, il convient de rester vigilant et poursuivre le respect des gestes barrières pour se protéger et également les autres, raison pour laquelle les visites pédagogiques sont suspendues jusqu'à nouvel ordre.

Ne pas jeter sur la voie publique

EXPOSITION KP

De quel bois j'me chauffe ?

L'exposition installée sur la façade de la chaufferie biomasse depuis le mois de mars revient sur les différents combustibles utilisés par l'homme et les atouts dont dispose le bois comme source d'énergie.



Particulièrement adaptée aux réseaux de chaleur tel que celui de Saint-Pierre-des-Corps, on le trouve en quantité sur la région. Issu d'une gestion durable des forêts, c'est une énergie renouvelable, économique et écologique.



été comme hiver

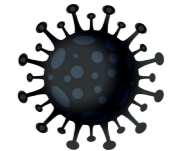
Le petit journal de votre réseau de chaleur à Saint-Pierre-des-Corps



N° 18
Été 2020

EDITO

Covid - 19



La pandémie de COVID-19 que nous avons traversé est la plus grave crise sanitaire que notre pays ait connue. Comme toutes les entreprises françaises, CORPO'Énergies a contribué, à son échelle, à l'objectif de santé publique de freiner la propagation du Covid-19. Cette crise a mis en exergue l'impératif de la continuité de service, notamment en apport de chaleur ou d'eau chaude sanitaire.

Cette continuité a été assurée par CORPO'Énergies grâce au choix d'approvisionnement mixte de nos réseaux. (biomasse/gaz) Des règles sanitaires strictes et conformes aux recommandations ont pu être mises en place, permettant une présence quotidienne suffisante et ainsi pouvoir maintenir les productions biomasse et optimiser les énergies renouvelables. Aujourd'hui, la vie reprend doucement son cours mais le monde d'après ne ressemblera pas à celui que nous avons connu. **Ensemble, construisons l'avenir.**

Sébastien Gohier
Responsable département
CORPO Energies



été comme hiver

N° 18
Été 2020

Le petit journal de votre réseau de chaleur à Saint-Pierre-des-Corps

Été comme hiver - semestriel - tirage à 3000 exemplaires
Journal édité par Engie Réseaux pour CORPO Énergies :
112 rue de la Rabaterie - 37700 Saint-Pierre-des-Corps - 02 47 54 97 39

Directeur de la Publication : Thierry Landais
Crédit photo et ©: CORPO Énergies, Sébastien Gohier, Gérard Binse, Arthur MILLE, Adsum, Baro, Léo Interactive, Freepik
Conception/Réalisation : Adsum, Léo Interactive - Impression : Multisigne
Imprimé sur papier issu de forêts gérées durablement (PEFC)

RACCORDEMENT EN COURS DE LA MAISON DE LA SOLIDARITÉ



Le réseau de chaleur poursuit sa dynamique de développement. Après les résidences de la Galboisière et Pierre Sémard en 2019 avec Val Touraine Habitat, le Conseil Département 37 a confié à CORPO'Énergies le raccordement de la maison de la solidarité située 8-10 rue de la Rabaterie.

Le Conseil Départemental profite des travaux de rénovation de son bâtiment pour se raccorder au chauffage urbain et ainsi bénéficier d'une énergie renouvelable. Les travaux sont en cours et le raccordement devrait être effectif à la fin de l'année 2020.



Le petit journal de votre réseau de chaleur à Saint-Pierre-des-Corps

TRANSFERT DE COMPÉTENCE

La compétence "chauffage urbain" qui était assurée par la Ville de Saint-Pierre-des-Corps a été transférée à Tours Métropole Val de Loire. Les droits et obligations de la société CORPO'Énergies (délégataire c'est-à-dire en charge de la délégation de service public du réseau de chauffage urbain) restent inchangés. Le contrôle de la délégation est assuré par Tours Métropole Val de Loire (délégant) et non plus par la Ville de Saint-Pierre-des-Corps.



Plan de continuité de l'activité

Le premier trimestre 2020 a été marquée par une crise sanitaire majeure et planétaire avec l'apparition du COvid 19. Très tôt les équipes de CORPO'Énergies au travers de la veille sanitaire d'Engie, ont appréhendé les risques associés et son impact potentiel sur notre santé et sur la continuité du service de chauffage apporté aux habitants de la Ville de Saint-Pierre-des-Corps.

- **14 février** : les premières mesures d'hygiène interne pour limiter la propagation du coronavirus ont été diffusées.



- **26 février** : Préparation d'un « Plan de continuité d'activité » sur chaque réseau de chaleur. Ils ont vocation à mettre en place les mesures de protection de la santé des salariés et des tiers mais aussi d'anticiper l'ensemble des risques, lister les tâches indispensables, les tâches reportables et les mesures prises pour assurer la continuité du service de chauffage et d'eau chaude sanitaire en toute circonstance.



- **12 mars** : Partage du plan de continuité de CORPO'Énergies avec Tours Métropole Val de Loire et la ville de Saint-Pierre-des-Corps.

L'ensemble de l'équipe CORPO'Énergies et les services supports d'Engie ont assuré durant le confinement la continuité de service du chauffage et de l'ECS sans interruption. Nos équipes ont été mobilisées via un point cellule de crise journalier. Les relations ont été régulières avec la collectivité en tant que garant de la continuité de service dans cette période exceptionnelle. L'objectif commun

LA CONTINUITÉ DE SERVICE

Afin d'assurer la continuité de service, nos équipes ont suspendu et reporté certaines tâches pour se focaliser sur celles indispensables en application du plan de continuité de service. Ainsi, le fonctionnement des générateurs bois, et gaz, les pompes de distribution du réseau principal ont fait l'objet des actions prioritaires.

Certaines tâches de maintenance préventives ont été décalées et les interventions chez les particuliers ont été proscrites sauf en cas d'urgence. Les plans de continuité demandés à nos fournisseurs et notamment nos livreurs de bois ont permis de maintenir la taux de bois et donc d'énergie renouvelable à un niveau normal.

Notre équipe a été confrontée à un arrêt d'une des chaudières bois dans le courant du mois de mars, suite à la présence d'une pièce métallique coincée dans le poussoir à bois de la chaudière. Sur ce type d'avarie relativement rare, l'appui de l'installateur de la chaudière est préconisé. Toutefois, les mesures de confinement ont limité nos marges de manœuvre sur ce point.

a été d'assurer le meilleur confort possible aux usagers du réseau de chaleur de la Ville de Saint-Pierre-des-Corps, tant sur le plan du chauffage que sur l'eau chaude sanitaire.



Ainsi, nos équipes ont débloqué la situation avec une assistance à distance de l'installateur après plusieurs jours d'efforts intenses à l'aide de chalumeaux et de tire fort.

La disponibilité de la deuxième chaudière bois et la mise en service des chaudières gaz en secours, a permis d'éviter tout impact sur le niveau de confort des usagers. Cette opération de remise en état de la chaudière qui a duré plusieurs jours a été entièrement transparente pour les usagers.



Ci-contre, la fameuse pièce métallique enfin extraite.